



- Nous présentons pour les législatives de 2007 des candidats au chômage. Nous voulons répondre au principe de représentativité.
- Nous avons un programme ambitieux, chiffré, pour donner du travail à tous ceux qui en demandent, et réduire les coûts du logement.
- Nous nous démarquons de la structure classique des partis politiques.

Principes

Les différents partis au pouvoir n'ont pas été capables de résorber le chômage.

L'une des raisons est que ces gens ne connaissent pas assez les difficultés liées au manque d'emploi en France pour voter des lois en conséquence. Au contraire, on nous donne l'impression que bon nombre de chômeurs sont des tricheurs, des profiteurs, ou des paresseux. Et qu'il suffit de « travailler plus pour gagner plus ».

La rupture entre le monde politique et la vie des Français de base est évidente pour nous, mais pas pour eux. Il faut créer la concurrence aux sommets de l'Etat, en commençant par l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale est censée être la représentation de la population française. Eh bien, demandons que 10% des députés soient des gens qui ont connu le chômage : battons-nous pour faire entrer 50 chômeurs lors des législatives de 2007 à l'Assemblée nationale.

Question : « Je ne suis pas chômeur, pourquoi devrais-je voter pour des chômeurs ? »

-> Simplement si vous estimez que l'Assemblée doit être représentative de la population. Votre député actuel est certainement un notable, un médecin, ou un chef d'entreprise. Ce n'est non plus pas votre profession. « Chômeur » n'est pas un métier. Parmi les candidats chômeurs, il y a des ingénieurs, des cadres, des ouvriers.

Programme

- **Donner du travail à ceux qui le souhaitent.**

Du travail en entreprise ? Ca fait 15 ans qu'avec diverses aides aux entreprises on essaye sans grand résultat. Du travail dans le secteur public ? Ca coûte trop cher pour le contribuable, sans parler de la remise en question du service public. Alors où ?

2 millions d'emplois en association en 6 mois.

Pourquoi 2 millions en 6 mois ? Parce que tout le monde ne sera pas convaincu immédiatement, et le temps que les candidatures se fassent, ou que de nouvelles associations naissent, c'est **le laps de temps acceptable**. Ca fait 350.000 emplois par mois. C'est environ 3 fois ce qui se passe aujourd'hui dans le monde des créations d'entreprises. Et ça se passe bien pour les créations d'entreprises. On peut en demander 3 fois plus sans les contraintes financières liées aux sociétés.

Qui paye ? Comment financer ? Ca peut sembler bizarre, mais le plus dur est déjà fait. C'est-à-dire que la base des cotisations, Sécu ou CMU, Assedic ou RMI sont déjà payés. Il s'agira de financer un complément. Le travail en association est proposé comme palliatif en l'absence de travail pour tous en France. Autrement dit, les personnes restent demandeur d'emploi. Elles sont simplement dispensées de recherche active de travail, et elles perçoivent **une indemnité compensatoire jusqu'à 90% de leur ancien salaire**, ou jusqu'à 90% du SMIC pour ceux qui n'ont jamais travaillé.

Quel coût ?

De façon simplifiée, cette indemnité coûte 22% de plus que les Assedic. Rapportée à chaque salarié elle est 10 fois moindre, soit 2,2%. Et comme elle est exonérée de cotisations sociales (pour partie déjà payées), elle n'est plus que de 1,4% sur les charges patronales. Ce coût de 1,4% est à comparer aux 8 à 10% de plus qu'ont coûté les 35 heures. Le coût sera entièrement porté par les entreprises. **Son montant global est de l'ordre de 15 milliards d'euros. A comparer avec les 88 milliards d'euros de bénéfices des seules entreprises du CAC 40.** (*calcul affiné sur notre site web*)

La mesure ne revêt pas de caractère obligatoire. Seuls ceux qui veulent travailler en association le feront. Si seulement un chômeur sur 10 veut tenter, cette mesure coûtera 10 fois moins cher. Ceux qui préfèrent garder l'actuel système le gardent, sans aucun changement pour eux. Le principe est libre.

- **Revenir sur la spéculation immobilière**

Il n'est pas normal qu'en France, le plus vaste pays d'Europe derrière la Russie et l'Ukraine, les terrains nus valent aujourd'hui aussi cher qu'une maison construite, matériaux et salaires compris. Le prix des terrains a connu des augmentations de 120% au cours des 7 dernières années, entraînant avec lui les hausses spectaculaires de l'immobilier et indirectement des loyers.

Quant aux maisons à 100.000 euros du gouvernement, avec 10 à 15.000 créations l'année dernière, elles s'apparentent plus à une farce qu'on remet au goût du jour des promesses électorales.

Aujourd'hui en France il y a plus d'agences immobilières que de boulangeries.

Pourquoi ? Pour une grande partie parce que les surfaces à bâtir dégagées chaque année sont insuffisantes.

Notre volonté est de revenir aux prix des dernières années, avec des loyers et prix d'achat divisés par 2.

Nous aussi prenons le contre-pied de ceux qui demandent la revalorisation du Smic, sans réfléchir que cette augmentation est toujours perdue dans l'essence ou les loyers qui grimpent plus fortement. Si on demandait une contrepartie, ne seriez-vous pas d'accord d'avoir votre loyer divisé par 2, en échange de la baisse du Smic de 50 ou 100 euros ? Vous seriez toujours gagnants. (Rassurez-vous, c'est pour l'exemple, on ne va pas le demander.)

Organisation : franchise politique

Nous nous inscrivons en faux par rapport aux partis politiques. Nous voulons une vraie représentation populaire : nous proposons un système de « franchise ». C'est vous qui allez être candidat dans votre circonscription. Nous vous apportons le soutien logistique et militant, mais c'est vous qui faites les démarches.

Site web : <http://50chomeurs.free.fr>